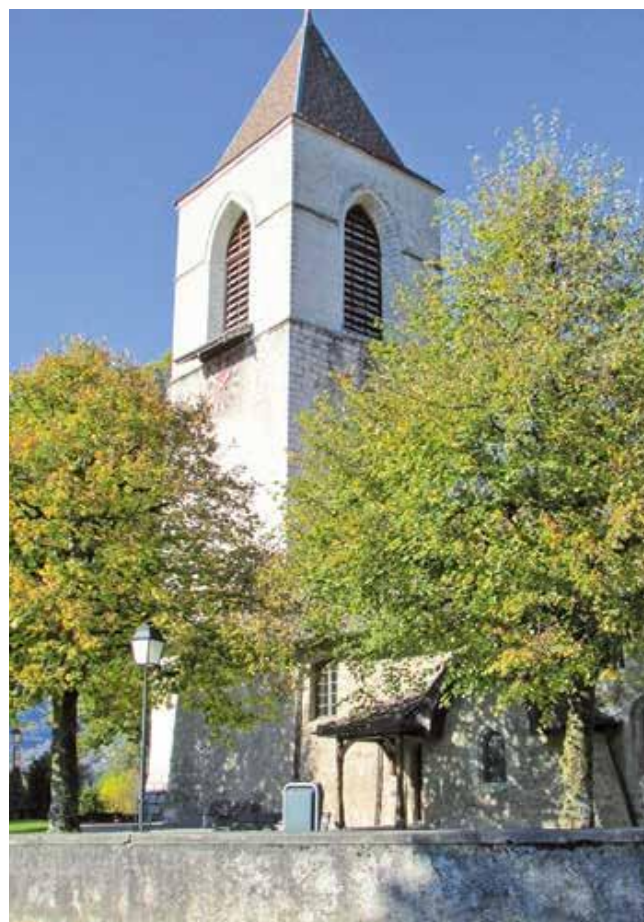



## Blonay et Saint-Légier : 800 ans d'histoire commune

Les deux communes ont des rapports étroits depuis longtemps, comme en témoignent deux bâtiments emblématiques de la région : le château de Blonay et l'église de La Chiésaz. Construit vers 1150, le premier est l'un des rares édifices du genre en Europe à n'avoir connu d'autres propriétaires que la famille qui l'avait édifié. A part une petite parenthèse de 54 ans, les de Blonay ayant vendu le château à la famille de Graffenried, en 1752, pour le racheter en 1806.

La famille de Blonay administrait, de fait, les habitants des deux territoires. En 1300, le fief de Saint-Légier est cédé à la Maison de Savoie, mais Jean de Blonay continue de diriger cette baronnie, comme l'avait fait ses aïeux depuis 1079. En 1367, la baronnie est échangée contre la maison forte de Denens. L'administration de Saint-Légier est alors confiée au châtelain de La Tour. En 1565, ce territoire redevient propriété des barons de Blonay. L'autre bâtiment qui lie les Tire-Troncs (habitants de Blonay) aux Tyalos ou Tire-Bossettes (habitants de Saint-Légier) depuis le XII<sup>e</sup> siècle est le temple de La Chiésaz. Dans les actes officiels, cet édifice a toujours porté le titre d'Eglise de Blonay ou, plus tard, d'Eglise paroissiale de Blonay située à La Chiésaz. Autrefois, une église était toujours liée à un territoire dont les ressources lui permettaient de subvenir à l'entretien du bâtiment et de ses annexes. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les communes obtiennent des droits plus importants et héritent des divers terrains paroissiaux mais, en contrepartie, elles doivent assumer les charges des lieux de culte. Les deux communes décident de se les répartir, à raison d'un tiers pour Saint-Légier et de deux tiers pour Blonay, en fonction de la superficie des terres reçues par chacune des deux communes.



Cette répartition sera respectée jusqu'en 1949. Cette année-là, les deux municipalités optent pour un partage équitable des charges, à l'occasion de l'installation d'une nouvelle horloge, puis pour la restauration du temple, en 1950. Cet état de fait perdure encore.

 Gianni Ghiringhelli, archiviste

participer au processus de fusion. « Comme chaque localité conservera son nom en cas d'acceptation de la fusion, il semble logique de pouvoir unir nos patronymes pour désigner la nouvelle identité administrative. D'autres organismes et associations intercommunales ont déjà montré le chemin », précisent Alain Bovay et Dominique Martin, les deux syndics.

### Autres propositions

Saint-Blonaygier  
 Hauteville-sur-Léman (ou ...-sur-Vevey)  
 Hautes-Villes  
 Hautevilles  
 Blolégier  
 Blonalégier  
 St-Légier -Blonay - La Chiésaz  
 Les Balcons du Léman  
 Clies-Pléiades  
 Haute-Riviera  
 St-Blonay-Les Châteaux

